

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 85 (1958)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Patois et ancien français : (suite)  
**Autor:** Chessex, Albert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-230923>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PATOIS ET ANCIEN FRANÇAIS (suite)

par Albert CHESSEX

*On lit dans Aucassin et Nicolette (XII<sup>e</sup> siècle) : Elle se comanda (*recomanda*) à Diu. Disant toujours Diu pour « Dieu », le patois, à son ordinaire, est resté fidèle au passé.*

En ancien français, « eau » se disait *eve* et *aigue*. Les noms patois de l'eau, écrivait plaisamment le doyen Bridel, varient presque à chaque fontaine ! Parmi les plus fréquents, *ive* et *ivoué* correspondent à *eve* ; quant à *aigue*, il se retrouve tel quel en patois.

Le vieux français *escohier* signifiait ouvrier en cuirs, tanneur, pelletier. Dans nos patois, sous la forme *ècofai*, il a pris le sens exclusif de cordonnier. Il en est de même en France du mot dialectal *écofier*. Remarquons, en passant, que le patois nous a donné le patronyme Ecoffee.

En patois, l'écouvillon du fournier se nomme *ècova* ou *ècové*. En ancien français, l'*escove* ou *escouve* était un balai ou une brosse. Ayant laissé tomber ce terme, le français ne connaît plus que le dérivé écouvillon. Il a abandonné de même le verbe *escover* ou *escouver*, balayer, nettoyer, que les patois ont conservé sous la forme *ècovâ*.

*Preindre de l'einpâra*, en français romand « prendre de l'empare », c'est se prémunir, prendre de la marge, s'assurer contre un risque. Le vieux français avait le verbe *emparer*, munir, fortifier, du latin populaire *anteparare*, faire des préparatifs pour se défendre.

En ancien français, le mot *crene* signifiait entaille, et le verbe *crener*, entailler. Pourvus du préfixe *ein*, ces termes se retrouvent dans les patois : *eincrena*, entaille, coche, échancrure, rainure, passage étroit ; *eincrenâ*, entailler, échancer, entamer. De là les toponymes Vire et Pointe des Encrènes, au Grand Muveran.

« Escient, dit William Pierrehumbert dans son précieux *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand*, est un de ces mots que le français a laissé perdre ou qu'il n'emploie plus que dans quelques locutions stéréotypées — « à bon escient ; à mon escient » — tandis que le suisse romand a su en conserver l'emploi général. » S'il en a conservé l'emploi général, il le doit aux patois pour qui *èchein* signifie toujours, comme l'ancien français *escient*, intelligence, discernement, sagesse, sérieux. On sait qu'en patois les dents de sagesse sont *lè deint d'èchein*.

Dans nos patois, une grande bûche est une *ètalla* ou *ètella* ; en français régional, une « ételle ». Ce mot était jadis courant en France sous les formes *astelle*, *estelle*, *ételle* ou *étaile*, et signifiait éclat de bois.

En ancien français, le latin *stella* avait donné *esteile*. Prononçant plus tard « étoile », le français s'est écarté de la forme primitive, dont le patois, disant *èteila*, est demeuré tout proche.

Au moyen âge, les Français ne disaient pas « foie », mais *feie* ou *fedie*. Ce dernier mot n'était-il pas très voisin de notre patois *fédjo* ou *sédzo* ?

*Je te feré bien ton feret.* (*Chanson de Renart*, XIII<sup>e</sup> siècle). *Feret*, affaire. Dans nos patois, *férèta* est féminin. *L'a bin fé sè férète ein Aillo*, écrivait le doyen Bridel : « Il a bien fait ses affaires à Aigle ». Outre le sens général d'affaire, *férèta* signifie plus particulièrement affaire profitable, gain, bénéfice.

## BIP ! BIP ! BIP !... HURRAH !

*Du 14 février au 17 mars, la Grande revue annuelle locale et régionale verra accourir la grande foule au Théâtre municipal de Lausanne. Organisée par la « Copéa », coopérative de productions et d'échanges artistiques, ce spectacle promet d'être une réussite. Il est signé d'André Marcel, journaliste et revuiste de talent, avec Migy, André Talmès et Bérier comme collaborateurs.*

*Jean Davan et Paul Mercey en seront les animateurs fantaisistes avec Philippe Soguel comme chanteur, et Irène Vidy, animatrice également connue. Mise en scène de Max Revol : chef d'orchestre, Aimé Courtioux. Costumes de Fost...*

*Rien que son titre : Bip ! Bip ! Bip !... Hurrah ! est déjà plein d'entrain !*

(Voir notre annonce 4<sup>e</sup> page couverture)

## Logique enfantine

*Un jeune garçon, connu pour sa politesse, passe auprès d'un prêtre qui fait son instruction religieuse, sans le saluer. Celui-ci reproche, avec douceur, son manque de respect à son égard.*

— Eh ! monsieur le curé, répond l'enfant, vous avez dit ce matin, au catéchisme : « Hors de l'Eglise, point de salut ! »

## Hôtel-Restaurant des Alpes - Savigny

Chambres, eau courante

Tenabliiè dão vilhio dévesà

Fernand Galster, propriétaire  
Téléphone 4 51 01

## Résultats du concours de janvier

Plus de soixante envois : un record ! Mais, parmi les concurrents, il nous est apparu que peu étaient des « as » au jeu de carte...

En effet, c'est à la définition « Sérieuse menace pour la figure » que les fautes étaient les plus nombreuses. Au lieu d'« As » juste, comme on dit à « Echec et Mat », les « An » foisonnaient. Beaucoup d'« On » au lieu d'« Ov », en forme d'œuf. « Plissance » au lieu de « Blessure » (région accidentée).

Parmi les envois de présentations remarquables et détaillées, notons ceux de M. L. Jaccard, à Lausanne : félicitations.

Merci à Mme Germaine Gétaz, pour son amabilité et pour l'intérêt qu'elle porte au *Conteur*. A M. Desplands pour les vœux qu'il décerne à notre ami Elophe.

M. Albert Chessex nous écrit : « Bravo pour une série de définitions » que les dictionnaires ignorent, mais qui sont pleines d'esprit et d'humour.

Et M. J. Marquis, instituteur à Mervelier, Jura, dans sa lettre d'envoi ajoute : « Eh bien ! ça continue ! Tant mieux ! On à au moins de quoi se triturer les méninges sans être obligé de feuilleter le Larousse et c'est précisément ce qui rend vos problèmes passionnantes. M. Elophe, merci et cordial bonjour ! ».

On le voit nos « jeux de mots croisés » continuent à intéresser vivement nos fidèles abonnés. Qu'ils nous en fassent d'autres, c'est ce que la rédaction du *Conteur* souhaite afin d'assurer l'existence de notre chère revue folklorique romande.

Voici comment s'établit la liste des lauréats après tirage au sort :

M. Nemo, Moudon.  
Mme Reuteler, La Source, Lausanne.  
M. Marc Fonjallaz, Pully.  
M. Oscar Duflon, Lausanne.  
M. Graf, Leysin.  
M. Henri Buffat, Lausanne.  
Mme Rose-Blanche Cornuz, Vevay.  
M. E. Becker, peintre, Lausanne.  
M. Ch. Serex, La Tour-de-Peilz.  
M. Ernest Aubert, Le Soliat, Vallée de Joux.  
M. Frs Aubry, Sommentier (Fribourg).  
M. Louis Jaccard, Lausanne.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 28 février 1958, une « grille » conforme à la grille originale, à l'*Imprimerie J. Bron S.A., Pré-du-Marché 11, Lausanne*.